

DERNIERS OUVRAGES DU CETIM

Terre et liberté !

A la conquête de la souveraineté alimentaire

Paul Nicholson, avec les contributions de Xavier Montagut et Javiera Rulli

Ce livre a pour but de préciser la portée politique et stratégique du « concept action » de la souveraineté alimentaire. Elle est à la base d'un autre modèle social de production, de transformation et de consommation et pose les principes d'une agriculture sociale et écologique aussi bien au Nord qu'au Sud.

Il s'articule autour de l'article clé qui consiste en une entrevue de **Paul Nicholson**, qui a joué un rôle de premier plan au sein de La Vía Campesina. A travers son discours clair et simple, le lecteur ou la lectrice saisira l'ampleur du concept de souveraineté alimentaire et ce qu'il implique : être un axe transformateur du modèle économique et social dominant.

Un article de **Xavier Montagut**, spécialiste des questions de commerce international, a pour but de préciser les enjeux et portées du commerce équitable vus sous l'angle de la souveraineté alimentaire. Enfin, nous publions des extraits d'une étude de **Javiera Rulli**, biologiste, qui questionne les conditions de la coopération internationale permettant de contribuer au renforcement des communautés rurales et de développer leur autonomie face aux « forces dominantes » (l'agro-industrie entre autres) et ainsi de participer à la conquête de la souveraineté alimentaire.

Prix : CHF 12,50 / 10,50 €, 192 pages, ISBN : 978-2-88053-088-4, PubliCetim n°36, juin 2012. A commander auprès du CETIM.

Table des matières

PARTIE 1. « La souveraineté alimentaire, un axe transformateur du modèle économique et social dominant » **Paul Nicholson**

PARTIE 2. Le commerce équitable face à la réalité de l'échange inégal **Xavier Montagut**

PARTIE 3. La souveraineté alimentaire et les projets de coopération internationale **Javiera Rulli**

Hold-up sur l'alimentation

Comment les sociétés transnationales contrôlent l'alimentation du monde, font main basse sur les terres et détraquent le climat

GRAIN

Cet ouvrage est un recueil d'articles produits par GRAIN ces dernières années. Il met l'accent sur le fait que l'industrie agro-alimentaire est en grande partie responsable de la crise climatique et que l'accaparement des terres est promu par l'industrie financière pour s'enrichir de la misère des gens. Il explique aussi pourquoi la lutte pour la souveraineté alimentaire remet en question ces tendances, identifie ces acteurs et présente les alternatives possibles.

« Grâce à sa recherche innovante et à ses analyses clairvoyantes, GRAIN a organisé pendant vingt ans des campagnes contre l'industrie agro-alimentaire. Aujourd'hui elle est l'avant-garde de la lutte contre l'accaparement des terres, grâce à sa lucidité politique unique et aux racines profondes qu'elle préserve au sein des mouvements sociaux qui sont sur le front. Une lecture obligatoire. »

Naomi Klein, auteure de La stratégie du choc

« C'est une lecture essentielle pour celles et ceux qui souhaitent comprendre les liens qui existent entre les crises climatique, énergétique, financière et alimentaire – et comment nous devons aborder le problème du contrôle des ressources et celui du pouvoir si l'on veut arriver à des solutions réelles. »

Olivier De Schutter, Rapporteur spécial des Nations Unies pour le Droit à l'alimentation

« Nous traversons une guerre permanente entre l'agriculture paysanne – qui continue à alimenter la plupart des gens sur terre – et l'industrie agro-alimentaire, qui cherche à s'emparer des territoires, des semences, de l'eau et des savoirs locaux. Ce livre est un outil qui nous aide à reprendre le contrôle et qui nous offre la possibilité de choisir notre propre système alimentaire. »

Henry Saragih, Coordinateur général du mouvement paysan international La Vía Campesina

Cet ouvrage est disponible en français, anglais et espagnol.
Prix : CHF 12 / 10 €, 176 pages, ISBN : 978-2-88053-089-1, Co-édition CETIM et GRAIN, octobre 2012. Version française à commander auprès du CETIM.

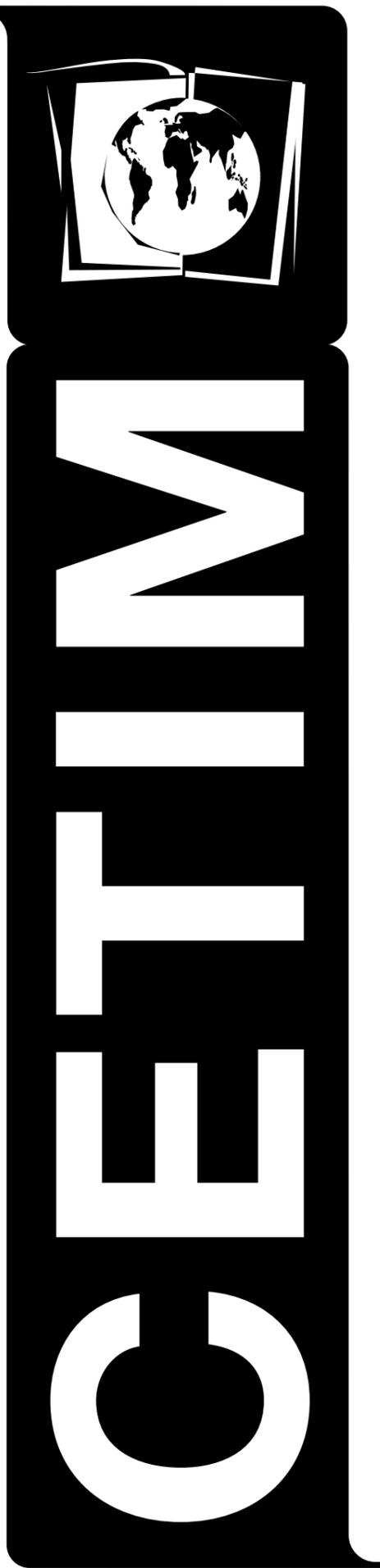
Décembre 2012

Bulletin n° 44

www.cetim.ch
cetim@bluewin.ch
CCP: 12-19850-1
CCP: (Euro) 91-13687-6,
PofichBe, Postfinance, Berne

6, rue Amat,
1202 Genève/Suisse
Tél.: +41(0)22 731 59 63
Fax: +41(0)22 731 91 52

Centre Europe - Tiers Monde
Europe - Third World Centre
Centro Europa - Tercer Mundo



EDITORIAL

Ces derniers mois, trois mots peuvent résumer les activités du CETIM : dénonciation, action et victoire !

Le Guatemala étant un pays cible pour le CETIM, nous avons reçu en septembre dernier une délégation des communautés de San Andrés et de La libertad (département du Petén). Ces communautés sont victimes de violations graves de leurs droits fondamentaux commises par la société pétrolière, Perenco, avec la complicité et la protection des autorités locales et nationales. Nous avons relayé, en collaboration avec d'autres ONG suisses et internationales, leurs doléances et revendications auprès des instances onusiennes des droits humains et organisé plusieurs événements pour faire connaître au public suisse leur situation.

Conscient que la lutte contre les violations des droits humains commises par des sociétés transnationales doit être menée sur de multiples fronts, vu leur ramification au niveau international et le rôle des milieux financiers dans leurs activités néfastes, le CETIM, en collaboration avec un collectif d'associations et de syndicats suisses, a organisé une manifestation pour dénoncer la spéculation financière sur les produits alimentaires à Genève. Ce numéro présente l'appel commun qui a été lancé à cette occasion.

Enfin, notre engagement de longue date en faveur de l'adoption d'une Déclaration sur les droits des paysans au sein de l'ONU a été payant et nous avons franchi une nouvelle étape importante en septembre dernier. Jugeant pertinente la revendication de La Vía Campesina et l'étude de son organe d'experts (Comité consultatif) sur cette question, le Conseil des droits de l'homme a décidé de créer un groupe de travail avec pour mandat d'élaborer un nouvel instrument international sur les droits des paysans. Le chemin est encore long et certainement parsemé d'embûches mais c'est une première victoire.

Pour une Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysannes et des paysans !

Depuis sa création en 1970, le CETIM a publié de nombreuses recherches et analyses, entre autres, sur l'agriculture, sur le rôle de la paysannerie familiale ou tout dernièrement sur la souveraineté alimentaire et l'accaparement des terres (voir à ce propos la présentation en dernière page de nos deux derniers ouvrages). Il a tissé des liens étroits avec de nombreuses organisations paysannes à travers le monde, en particulier avec le mouvement international des paysans familiaux La Via Campesina (LVC). Son objectif : défendre l'agriculture familiale et le principe de souveraineté alimentaire pour permettre non seulement la réalisation du droit à l'alimentation pour tout un chacun-e mais également un développement durable, respectueux de l'environnement et des être humains.

Dans ce sens, dès 2001, le CETIM a encouragé et soutenu la participation de délégué-e-s de LVC aux travaux des instances onusiennes des droits humains. Depuis, le CETIM a accueilli des délégué-e-s de LVC chaque année. Il leur a fourni des conseils et les a accompagné afin qu'ils/elles se familiarisent avec les mécanismes onusiens. Cela a été l'occasion pour ces délégué-e-s d'établir de nombreux contacts et de faire connaître leurs doléances et revendications. LVC a ainsi constaté que même si l'ONU est une énorme machine, elle pouvait être le forum et le relais de revendications progressistes et le lieu d'opportunités uniques pour sensibiliser un maximum d'Etats à la situation de la paysannerie familiale.

C'est ainsi que le CETIM, en collaboration avec d'autres ONG, a appuyé la revendication de LVC pour obtenir l'adoption d'une Déclaration sur les droits des paysans au sein de l'ONU¹. Les démarches que nous avons entamées ensemble en 2009 ont abouti cette année à la finalisation d'une étude du Comité consultatif (organe d'Experts du Conseil des droits de l'homme de l'ONU)². Portant sur la discrimination à l'égard des paysans, cette étude suggère l'adoption d'un nouvel instrument international sur les droits des paysans afin d'apporter une meilleure protection à ce groupe devenu extrêmement vulnérable ces dernières décennies face au monopole des sociétés transnationales de l'agroalimentaire et aux règles inéquitables du commerce international.

Le jeudi 27 septembre 2012, à l'initiative de l'Afrique du Sud, de la Bolivie, de Cuba et de l'Equateur, le Conseil des droits de l'homme a adopté une résolution par 23 voix pour, 9 contre et 15 abstentions (voir tableau ci-après), créant un Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée chargé d'élaborer une Déclaration sur les droits des paysans tel que suggéré par le Comité consultatif³.

Il est regrettable que les Etats qui ont voté contre cette résolution, tout en reconnaissant les problèmes rencontrés par la paysannerie familiale, se soient retranchés derrière des arguments procéduraux fallacieux pour justifier leur vote. En effet, selon eux, le Comité consultatif aurait outrepassé son mandat en traitant de cette question sans fournir aux Etats la possibilité de donner leur avis. Le Conseil aurait dû d'abord engager le débat sur cette question, notamment par le biais de tables rondes et d'ateliers, etc. Pourtant, le Conseil des droits de l'homme a mandaté (à l'unanimité de ses 47 membres) depuis 2009 son organe d'experts (Comité consultatif) pour qu'il mène une étude sur les paysans et autres personnes travaillant dans des zones rurales, tout en lui demandant de faire des propositions pour mettre fin aux violations des droits humains dont ils sont victimes. Le Comité consultatif a d'ailleurs lancé à deux reprises des consultations auprès des Etats et d'ONG.

Comme nous l'avons déjà souligné, avec la création dudit groupe de travail, certes une étape importante a été franchie mais le processus n'est pas encore abouti et c'est une phase cruciale qui commence. Vu le nombre relativement important de votes opposés à l'adoption de la résolution précitée, surtout la puissance des Etats concernés, et les nombreuses abstentions, il est important et urgent de mener une campagne d'information et de sensibilisation auprès de l'opinion publique de ces pays, en particulier des mouvements sociaux. En effet, dans cette démarche il ne devrait pas y avoir une division Nord-Sud, en tous les cas au niveau des peuples, étant donné qu'il s'agit d'accorder un outil de protection aux producteurs familiaux des aliments face aux violations massives et systématiques des droits humains. Il s'agit également de faire participer les mouvements sociaux aux débats qui auront lieu dès 2013 au sein dudit groupe de travail afin que toutes les sensibilités et les problématiques différentes, selon les régions, puissent être prises en compte dans la version finale de la future Déclaration sur les droits des paysans et autres personnes vivant dans les zones rurales.

Résultat du vote de la résolution 21/19

POUR : Angola, Bangladesh, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Chili, Chine, Rép. dém. du Congo, Costa Rica, Cuba, Djibouti, Equateur, Guatemala, Inde, Indonésie, Kirgystan, Malaisie, Pérou, Philippines, Russie, Thaïlande, Ouganda et Uruguay.

CONTRE : Autriche, Belgique, Tchéquie, Hongrie, Italie, Pologne, Roumanie, Espagne et Etats-Unies d'Amérique.

ABSTENTIONS : Botswana, Jordanie, Koweït, Lybie, Maldives, Mauritanie, Maurice, Mexique, Nigeria, Norvège, Qatar, Moldavie, Arabie saoudite, Sénégal et Suisse.

LE CETIM VOUS RECOMMANDE

Le « printemps arabe » : un premier bilan

Points de vue du Sud, coordonnés par Bichara Khader
Ouvrage collectif

Révoltes ou révolutions, les soulèvements populaires apparus dans le monde arabe en 2011 ont renversé ou défient toujours les régimes autoritaires et leurs autocrates délégitimés. Mouvements d'affirmation sociale, politique et identitaire, portés par des exigences de liberté et d'égalité, de reconnaissance et de redistribution, ils ont balayé la fiction de « l'exception arabe » et rouvert le champ des possibles au Maghreb et au Moyen-Orient. Pour quelles transitions, vers quels horizons ? Déstabilisation de la région, crispation des acteurs, démocratisation des structures, récupération des aspirations, radicalisation des options, explosion des conflits, émancipation des peuples... ? Au-delà des traits communs aux sociétés arabes contemporaines, les scénarios varient d'un pays à l'autre. Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Égypte, Syrie, Jordanie, Yémen, Bahreïn, Arabie saoudite, etc., ils sont tous concernés, directement ou indirectement, par des épisodes plus ou moins répressifs, plus ou moins sanglants. Quels premiers grands bilans tirer de ces soulèvements ? Quelles promesses contiennent-ils et quels risques pèsent sur leurs aboutissements ? La mise à plat de la genèse du « printemps arabe », de ses acteurs sociopolitiques locaux, nationaux et internationaux, de ses facteurs culturels, démographiques et économiques, mais aussi des rôles joués par l'Europe et les États-Unis, aide à lire un réel particulièrement complexe et, plus loin, à évaluer le potentiel libérateur d'une dynamique de changement social et d'autodétermination.

Prix : CHF 20 / 13 €, 180 pages, ISBN : 978-2-84950-346-1, Ed. CETRI/Syllepse, juin 2012. A commander auprès du CETIM.

REJOIGNEZ LE CENTRE EUROPE-TIERS MONDE SUR FACEBOOK !



Emprise et empreinte de l'agrobusiness

Points de vue du Sud
Ouvrage collectif

Architectes et principales bénéficiaires de la libéralisation des échanges agricoles, les firmes de l'agro-business ne cessent de renforcer leur emprise sur le système agroalimentaire mondial. Fortes de leur poids économique et de leur influence politique, favorisées par une batterie de normes internationales taillées sur mesure, elles poursuivent leurs stratégies de concentration à l'échelle de la planète, prélevant une part grandissante de valeur ajoutée tout au long des chaînes productives. Dopées par la hausse des prix agricoles et le boom des agrocarburants, elles « gagnent du terrain » au Sud, via l'acquisition de grandes superficies fertiles ou la prise de contrôle des opérateurs locaux. Et y imposent « leur » modèle de développement : productiviste, tourné vers l'exportation, socialement excluante et écologiquement destructeur. L'adhésion des gouvernements et des organismes internationaux au discours des grandes firmes sur la « pénurie alimentaire globale qui vient » n'en finit pas d'étonner. Parées de vertus prométhéennes que leur confèrent leurs avances technologiques, seules ces firmes seraient capables de dynamiser des secteurs agricoles traditionnels « improductifs », en vue de nourrir le monde. Les mouvements paysans dénoncent cette imposture qui occulte les causes structurelles de la faim. Au nom de la souveraineté alimentaire et de la diversité agricole, ils s'opposent à un modèle qui signe la fin des agricultures paysannes et la marginalisation des centaines de millions de personnes qui en vivent.

Prix : CHF 20 / 13 €, 186 pages, ISBN : 978-2-84950-357-7, Ed. CETRI/Syllepse, septembre 2012. A commander auprès du CETIM.

QUI SOMMES-NOUS ?

Grâce à ses publications et son statut consultatif auprès de l'ECOSOC (ONU), le CETIM dénonce le maldéveloppement généralisé dont les dimensions sont tout autant économiques et sociales qu'écologiques et entend contribuer au rassemblement des débats critiques qui émanent de la société civile, au Sud comme au Nord. Le CETIM met particulièrement en exergue les questions du respect, de l'application et de la promotion des droits économiques, sociaux et culturels et du droit au développement.

QUELLE IMPUNITÉ AU GUATEMALA ?

Au côté des organisations autochtones et paysannes du Sud, le CETIM se bat depuis plus de 40 ans pour dénoncer les violences qu'ils subissent et l'impunité des violateurs. Le CETIM reçoit chaque année une douzaine de délégations de mouvements sociaux qu'il écoute et conseille. Dans la mesure de ses possibilités, il organise des conférences, des projections, des rencontres avec la presse et émet des déclarations écrites ou orales dans le cadre des mécanismes onusiens de défense des droits humains. Le CETIM coordonne également des rencontres entre experts onusiens et activistes.

En septembre dernier, dans le cadre d'une tournée européenne en Suisse et en France organisée par le Collectif Guatemala France, le CETIM a accueilli une délégation constituée de Hilda Ventura et Mario Ramos, représentants les communautés des municipalités de San Andrés et de La Libertad (dans le département du Petén), et soutenue par l'avocat Ramón Cadena, directeur de la Commission Internationale de Juristes (CIJ) pour l'Amérique centrale.

Ces deux représentants autochtones sont venus témoigner de la situation catastrophique dans laquelle vivent les communautés de San Andrés et de La Libertad dans le département du Petén, à la fois victimes des activités de la société pétrolière Perenco, des déplacements forcés, de la militarisation et des mégaprojets (tourisme, agrocarburants, barrages hydroélectriques).

Pour rendre publique leur situation, faute de reconnaissance au niveau national, et inciter le gouvernement guatémaltèque à reconnaître leurs droits et à dialoguer avec les communautés, le CETIM et le Collectif Guatemala France, en partenariat avec la Commission internationale de juristes-CIJ, Peace Watch Suisse, Km207, Communauté genevoise d'action syndicale-CGAS, Réseau international des droits humains-RIDH et Filmar en Amérique latine, a organisé dans le cadre du Conseil des droits de l'homme de l'ONU et en Ville de Genève (grâce au soutien de la Fédération genevoise de coopération-FGC) deux conférences publiques. Le film de Gregory Lassalle « Des dérives de l'art aux dérivés du pétrole »¹ qui présente la situation de ces communautés, a été également projeté. Le CETIM a par ailleurs donné la parole à Mario Ramos et Ramón Cadena lors de deux déclarations orales devant le Conseil des droits de l'homme. Ces déclarations sont disponibles sur le site internet du CETIM².

Du cas Perenco à la responsabilité pénale des entreprises et de leurs filiales au Guatemala³

Le Guatemala a historiquement une économie basée sur le modèle agro-exportateur (café, sucre, banane, coton, élevage) qui s'est diversifiée à travers l'exploitation intensive de ses ressources naturelles (mines, pétrole, eau) et les monocultures destinées à la production d'agrocarburants. Encouragées par le gouvernement guatémaltèque, les entreprises privées nationales et transnationales y jouent un rôle de premier plan.

La société pétrolière franco-britannique Perenco est implantée au Guatemala depuis 2001 année où sa filiale Perenco Guatemala Limited a racheté les puits Xan développés à l'origine par Basic Resources (présent au Guatemala depuis 1985). Ces puits représentent 90% de la production de pétrole guatémaltèque et se trouvent principalement dans le département du Petén.

La présence de Perenco dans le pays est particulièrement dénoncée depuis le renouvellement de son contrat en 2010 par le Président Álvaro Colom. Il garantit à l'entreprise la poursuite de l'exploitation des puits pour quinze années supplémentaires et l'extension de sa concession alors même qu'elle se situe dans une zone naturelle protégée (depuis 1989), le Parc national Laguna del Tigre, la plus grande zone humide d'Amérique centrale, protégée à ce titre par des conventions internationales et des lois nationales.

Malgré les irrégularités constitutionnelles et l'opposition d'une majorité des communautés du Petén, ce nouveau contrat n'a pas été annulé. La Cour constitutionnelle qui a été saisie par la CIJ a refusé de connaître le détail des plaintes déposées.

Perenco poursuit ses activités de pompage dans cette zone protégée alors que des cas de pollution des eaux et des sols sont avérés. Cette société jouit en plus d'un pouvoir très important. Elle gère le ferry qui permet l'accès à la zone protégée de la Laguna del Tigre et finance plusieurs détachements militaires présents dans la zone.

Communautés prises en étau

Le Petén est le plus grand département du Guatemala (1/3 du territoire). Au cours du siècle dernier, il a accueilli différentes vagues migratoires internes. L'intensification du conflit armé interne (1960-1996) et la pauvreté poussera de nombreuses familles à s'y établir pour fuir les massacres. Hilda Ventura et Mario Ramos font parties de ses familles. Arrivées sans ressource, l'Etat les encourageait à s'établir dans la région et à exploiter les terres.



SOUTENEZ LE CETIM !

Ensemble pour la justice sociale et les droits humains

Vous souhaitez vous engager au côté du CETIM? Rien de plus simple. Vous pouvez nous soutenir de différentes manières :

- **comme membre de notre organisation.** Votre adhésion constitue non seulement un appui financier non négligeable, mais elle est surtout un geste fort pour soutenir notre action, entre autres, en matière de respect et de promotion des droits humains.
- **comme bénévole.** Nous avons régulièrement besoin de soutien pour la mise sous pli de notre bulletin ou autres publications, pour des traductions ou l'interprétation (français, anglais, espagnol) lors de conférences, pour la relecture de documents divers et pour l'archivage.
- **par un don ou un legs.** Il est possible de soutenir en tout temps l'activité du CETIM par des dons, qu'il s'agisse de son activité en général ou d'un secteur particulier de son action. Le CETIM est une association reconnue d'utilité publique. Les dons et les legs dont il bénéficie sont déductibles des impôts pour les résidents suisses.
- **par un stage.** Pour les personnes à la recherche d'une première expérience professionnelle dans le domaine des droits humains ou pour les militants de mouvements sociaux souhaitant mieux connaître le fonctionnement des mécanismes onusiens des droits humains. Les périodes de stage coïncident avec les sessions du Conseil des droits de l'homme de l'ONU (mars-avril, juin et septembre) ou avec celles du Comité consultatif (février et août).
- **en participant aux conférences, débats et campagnes** que nous organisons ou en les relayant dans votre réseau.
- **en achetant ou en diffusant nos livres.**

Si vous voulez être informé de nos conférences ou publications vous pouvez visiter notre site internet www.cetim.ch, nous suivre sur Facebook ou nous contacter par email à contact@cetim.ch pour être sur notre liste de diffusion.

Aujourd'hui, ces communautés se trouvent prises en étau entre les puits de pétrole de Perenco, les familles de narcotrafiquants et l'Etat guatémaltèque qui veut y développer des projets touristiques (sur les sites Mayas), plusieurs projets de barrages sur le fleuve Usumacinta et des mégaplantations de palme africaine et de teca. Hilda Ventura et Mario Ramos ont témoigné de leur précarité. Les communautés n'ont accès ni à l'éducation, ni à la santé, même l'eau potable fait défaut. Zone protégée oblige, il est interdit aux populations de creuser des puits et de posséder des terres alors même que l'entreprise Perenco peut creuser et exploiter ses puits de pétrole et que les familles de narcotrafiquants ont des titres de propriété.

Pour protéger les puits de Perenco et autres mégaprojets, l'Etat a remilitarisé la région (sous le prétexte de lutter contre le narcotrafic avec le Mexique voisin) et ce en totale contradiction avec les accords de paix de 1996. Les communautés de San Andrés sont encerclées par les barrages militaires. Elles sont totalement abandonnées par l'Etat et vivent sous la menace permanente d'un déplacement forcé.

Malgré de grandes manifestations en 2010 à Guatemala City, la situation de ces communautés est de plus en plus difficile. En 2011, deux leaders autochtones ont été assassinés. Ramón Cadena a ainsi dénoncé la totale impunité dont jouissent les responsables de ces crimes. Ces communautés ont voulu porter à l'international leur situation.

Cette étape à Genève a permis à Hilda Ventura et Mario Ramos de faire connaître la situation de leurs communautés et de mettre l'Etat du Guatemala devant ses obligations en terme de protection et d'accès aux droits économiques et sociaux. Il est important de faire au plus vite la lumière sur toutes les exactions commises dans le département du Petén et de garantir aux communautés l'accès à la justice et la protection de leurs droits. Hilda Ventura et Mario Ramos, qui ont pu rencontrer des fonctionnaires du Haut-Commissariat aux droits de l'homme durant leur séjour, demandent enfin un suivi actif de leur situation de la part de l'agence onusienne.

Le CETIM suit ce dossier et reste en contact avec les membres de la délégation.

¹ Ce film, que nous vous recommandons, est disponible à la vente. Il peut être commandé auprès du Collectif Guatemala, 21er rue Voltaire, 75011 Paris, France ou par email : collectifguatemala@gmail.com

² Ces déclarations sont en espagnol et disponibles sous : http://www.cetim.ch/fr/interventions_onu.php

³ Cet article s'appuie sur les présentations des différents membres de la délégation lors des deux conférences, ainsi que sur le rapport « Perenco : exploiter le pétrole coûte que coûte. Rapport sur les conséquences sociales et environnementales des activités de l'entreprise Perenco Guatemala Limited », publié par le Collectif Guatemala, octobre 2011 : <http://www.collectifguatemala.org/>

DERNIER CAHIER ÉLECTRONIQUE DU CETIM : LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET LES DROITS HUMAINS

Si l'on se réfère aux données de la Banque mondiale, il y a actuellement près d'un milliard et demi d'extrêmes pauvres dans le monde, vivant avec moins de 1,25 dollar par jour, et un autre milliard de pauvres vivant avec moins de 2 dollars par jour, ce qui correspond presque à la moitié de l'humanité. Bien que les méthodes de mesure de la Banque mondiale soient contestables, il n'en reste pas moins que, selon les agences spécialisées de l'ONU, aujourd'hui un milliard de personnes souffrent de la famine ou de la malnutrition ; autant de personnes manquent d'eau potable et 2,5 milliards n'ont pas accès à l'assainissement et aux installations sanitaires ; des dizaines de millions de personnes manquent de logements et plus d'un milliard sont mal logées ; on compte plus de 200 millions de chômeurs mais 900 millions de working poors ; chaque année six millions d'enfants de moins de cinq ans meurent de maladies qu'on pourrait pourtant prévenir...

Depuis près d'un quart de siècle, la thématique de la pauvreté occupe l'agenda politique de la communauté internationale et la lutte contre la pauvreté est devenue la priorité officielle de la coopération au développement. Elle est devenue également une priorité pour l'Union européenne et pour plusieurs gouvernements. Faut-il s'en réjouir ? Oui, évidemment, car la pauvreté ne devrait pas exister dans notre monde tellement riche. En même temps, il faut se demander pourquoi la pauvreté a subitement émergé en tant que thème prioritaire. Pourquoi ne figurait-elle pas sur l'agenda politique avant 1990 ? Et pourquoi le succès des stratégies de lutte contre la pauvreté se fait-il attendre ?

Bien que, pour tout le monde, la pauvreté doit être combattue, sa définition varie selon les époques, acteurs et lieux. C'est pourquoi il nous a semblé utile, dans le présent cahier, d'analyser la conception de la pauvreté selon les périodes de l'histoire et les pouvoirs en place, ainsi que les stratégies de lutte préconisées ou développées. Nous verrons que les mesures (chiffrées parfois) de la pauvreté masquent bien des réalités. Il en est de même pour les stratégies contemporaines de lutte contre la pauvreté qui ignorent non seulement les inégalités mais qui sont condamnées à l'échec. Le traitement de la question sous l'angle des droits humains ouvre des

perspectives inédites et constitue certainement la meilleure stratégie de lutte contre la pauvreté, mais aussi contre les inégalités et pour aller vers une protection sociale universelle.

Ce cahier critique électronique a été réalisé en collaboration avec Francine Mestrum, Docteur en sciences sociales et Coordinatrice de Global Social Justice. Cette association travaille actuellement à la conceptualisation d'une protection sociale universelle, basée sur les besoins de protection de toutes et tous, partout dans le monde, sur la nécessité de briser le mur du néolibéralisme et de préparer un changement systémique : www.globalsocialjustice.eu

Cette publication est disponible gratuitement en français, anglais et espagnol sur notre site internet : http://www.cetim.ch/fr/publications_cahiers.php

Table des matières

Introduction

I. Qu'est-ce que la pauvreté ?

- A) Le brouillard sémantique
- B) Un champ de recherche multidisciplinaire
- C) Ce qui manque dans la recherche
- D) La pauvreté multidimensionnelle

II. Les leçons de l'histoire : l'idéologie de la pauvreté

III. Les mesures de la pauvreté

- A) Les mesures de la pauvreté monétaire
- B) Les mesures de la pauvreté non monétaire
- C) Les chiffres de la pauvreté
- D) En quoi ces chiffres nous aident-ils ?
- E) Et les inégalités

IV. Les stratégies de lutte contre la pauvreté

- A) De St François d'Assise au Grand Renfermement
- B) De Mandeville et Marx à la citoyenneté sociale
- C) De l'OIT à l'ONU et à la Déclaration universelle des droits de l'homme

V. La rupture du néolibéralisme et ses contrecoups au sein de l'ONU

- A) La dette, les PAS, la Banque mondiale et sa prépondérante lutte contre la pauvreté
- B) Objectifs du millénaire : Histoire d'un échec annoncé

Conclusion

**CE BULLETIN
EST DISPONIBLE
EN ANGLAIS
ET EN ESPAGNOL**



COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU CETIM

C'est avec une immense satisfaction que le syndicat paysan Uniterre, représentant en Suisse du mouvement paysan international La Via Campesina, et ses partenaires sur ce dossier le CETIM et FIAN Suisse, peuvent annoncer que le Conseil des Droits de l'Homme a jugé nécessaire de mieux protéger les droits des paysannes et des paysans à travers le monde. La Suisse s'abstient lors du vote.

Après de nombreuses années de travail, la société civile, soutenant l'initiative du syndicat des paysans familiaux La Via Campesina, a réussi à convaincre la majorité des Etats membres du Conseil des Droits de l'Homme de l'absolue nécessité de disposer d'un nouvel instrument juridique international qui prendra la forme d'une déclaration des Nations Unies. Celle-ci a pour objectif de réunir en un seul texte les droits spécifiques aux paysannes et aux paysans et d'intégrer de nouveaux droits tels que les droits à la terre, aux semences, aux moyens de production ou à l'information dans le domaine agricole.

Le Conseil (...) a estimé qu'une attention particulière devait leur être portée. En s'engageant à protéger leurs droits fondamentaux et spécifiques, il estime pouvoir contribuer à réduire la faim dans le monde.

Le Conseil a donc décidé de mettre sur pied un groupe de travail intergouvernemental chargé de rédiger un projet de déclaration sur les droits des paysans et autres personnes vivant dans les zones rurales. Il s'appuiera sur le projet présenté par le Comité consultatif en mars 2012. Les premières réunions de travail devront se tenir dès 2013 et elles s'étaleront sur quelques années avant que le texte final soit adopté par le Conseil des droits de l'homme, puis par l'Assemblée générale de l'ONU. La société civile et les représentants des familles paysannes sont appelés à participer activement à ce processus, autre point particulièrement réjouissant.

Uniterre, le Cetim et FIAN Suisse regrettent profondément l'abstention de la Suisse sur un dossier d'une telle importance qui aurait dû obtenir le plein soutien d'un pays qui a fait des droits humains une des bases de sa politique étrangère.

Uniterre, le Cetim et FIAN Suisse déplorent par ailleurs le vote négatif d'un certain nombre d'Etats de l'Union européenne ainsi que les Etats Unis qui se sont ainsi opposés à une protection spécifique des paysannes et des paysans. (...)

Retrouvez nos derniers communiqués de presse sous : http://www.cetim.ch/fr/multimedia_communique.php

Vous trouverez ci-après le communiqué de presse que nous avons publié conjointement avec Uniterre (membre de LVC) et La Via Campesina suite à cette résolution du Conseil des droits de l'homme.

¹ Cf site internet de LVC : <http://viacampesina.org/fr/index.php/publications-mainmenu-30?start=7>

² Cf. rapport du Comité consultatif A/HRC/19/75, 24 février 2012.

³ Cf. résolution du Conseil A/HRC/RES/21/19.

Halte à la complicité de la place financière suisse sur la spéculation alimentaire!

En Suisse et surtout à Genève, se joue une part importante des spéculations financières sur les produits agricoles et alimentaires (30% du marché mondial) qui participent à l'aggravation de la précarité des peuples du Sud en particulier. Cette spéculation est la pire forme de spéculation financière, puisqu'elle met la vie de millions de personnes en danger. Les paysans des deux hémisphères en sont les victimes directes, car ils ne bénéficient pas des augmentations de prix. Celles-ci remplissent les poches d'intermédiaires qui n'ont jamais vu un grain de blé ou de riz passer entre leurs mains, mais qui se les échangent virtuellement parfois jusqu'à 30 fois pour de juteux bénéfices ! Trente sociétés transnationales ont pris le contrôle de presque toute la production commerciale mondiale : maîtrisant les stocks, les engrais, les semences, les pesticides, les fourrages, les machines agricoles, la génétique animale et végétale, les produits vétérinaires... Les paysan-e-s sont otages du système.

En Suisse, nous nous devons d'agir, puisqu'une part importante de ce marché transite par notre pays :

- En dénonçant la présence de ces sommets internationaux sur notre sol ;
- En signant l'initiative populaire fédérale « stop à la spéculation » lancée récemment par la jeunesse socialiste suisse, soutenue par divers partis, des organisations paysannes et des ONG ;
- En questionnant nos caisses de pension sur les placements financiers qu'elles effectuent.

Pour dénoncer la 10^{ème} édition (13-15 novembre) de GLOBAL GRAIN GENEVA, le CETIM et une dizaine d'organisations et de syndicats suisses ont organisé une manifestation le 13 novembre à Genève.